

Surveillance épidémiologique de la Dengue et du Chikungunya, Ile de la Réunion, 2007-2008

E. Balleydier¹, P. Renault¹, S. Ragonneau², C. Lassalle², E. D'Ortenzio¹

¹ Cellule interrégionale d'épidémiologie Réunion-Mayotte (Cire RM), InVS, St-Denis, La Réunion

² Cellule de veille sanitaire (CVS), Drass Réunion

Introduction et contexte. Une épidémie majeure de dengue aurait touché plus de 30% de la population réunionnaise en 1977-78 et une épidémie de plus faible ampleur (228 cas) est également survenue en 2004. Une épidémie majeure de chikungunya (2005-2006) a touché près de 40% de la population réunionnaise en 2005-2006. Actuellement, l'île est en situation inter-épidémique vis-à-vis de ces deux arboviroses. L'objectif de ce travail est de décrire le système de surveillance de la dengue et du chikungunya à la Réunion et d'exposer les principaux résultats pour 2007 et 2008.

Méthode. Le système de surveillance épidémiologique mis en place à la Réunion en inter-épidémie se base sur le signalement, par les laboratoires, des résultats biologiques compatibles avec une infection récente de chikungunya ou de dengue.

Ce signalement précoce déclenche une intervention systématique du service de lutte antivectorielle (LAV). L'investigation sur le terrain du cas signalé permet le recueil de données épidémiologiques, la recherche d'éventuels cas suspects secondaires ou co-primaires dans l'entourage, mais aussi de localiser précisément les foyers de transmission, de rappeler les messages de prévention et d'appliquer des mesures de lutte anti vectorielle ciblées. Une analyse descriptive hebdomadaire des données est réalisée par la Cire RM avec rétro-information mensuelle ou hebdomadaire en cas d'alerte.

Résultats

Chikungunya. Du 19/04/2007 (officialisation de l'inter-épidémie) au 04/10/2008, aucun signalement biologique de chikungunya ne correspondait à la définition de cas confirmé. Par contre, 3 et 6 cas probables ont été respectivement identifiés en 2007 et 2008 sans regroupement temporo-spatial.

Dengue. En 2007, parmi 87 signalements enquêtés, 28 (32%) répondaient à une des définitions de cas : 2 confirmés et 26 cas probables, tous autochtones. Un regroupement temporo-spatial a été identifié en mai-juin 2007 dans la commune de Saint-Louis (2 cas confirmés et 5 cas probables).

Du 1^{er} janvier au 4 octobre 2008, parmi 83 signalements investigués, 35 (42%) répondaient à une des définitions de cas : 7 cas confirmés et 28 cas probables. Un nouveau foyer de transmission locale a été identifié, entre mars et mai 2008, toujours dans la commune de Saint-Louis (3 cas confirmés et 6 cas probables). Les 4 autres cas confirmés (hors foyer de Saint-Louis) sont tous des cas importés : 3 cas proviennent de Thaïlande (dont 1 RT-PCR typé en DEN-3) et 1 cas du Cambodge.

Discussion. Il ne semble pas persister actuellement de circulation du virus chikungunya à la Réunion, sans que l'on puisse cependant définitivement écarter une transmission sporadique à faible niveau. La transmission probablement essentiellement autochtone, de la dengue se poursuit, sur un mode sporadique avec un faible niveau de transmission virale. Ces éléments suggèrent un risque permanent de reprise épidémique de ces deux arboviroses à la Réunion. Cette situation impose un système de surveillance réactif et sensible dont l'objectif est de détecter le plus précocement possible la survenue des cas groupés afin de mettre en œuvre des actions appropriées dans le but de prévenir une reprise épidémique. Ainsi, la surveillance biologique de la dengue et du chikungunya actuellement en œuvre à la Réunion est certainement le moyen de surveillance épidémiologique le plus adapté à cette situation d'inter-épidémie.